

Bricquebosq

Janvier 2026 - N°28



Bulletin
municipal



Le mot du Maire

Bonjour à tous,

L'année s'achève et ce bulletin que vous allez découvrir au fil des pages est le dernier de ce mandat. C'est avec plaisir que je vous le présente, il a été réalisé par les membres de la commission communication du conseil municipal. Comme d'habitude, il recense les renseignements utiles sur la commune et il s'attache à présenter toutes les associations et leurs activités et j'en profite pour remercier tous les présidents et présidentes ainsi que les membres de ces associations pour leur investissement. Vous pouvez les rejoindre, ils seront toujours heureux d'avoir de nouveaux adhérents.

Ce qui a été réalisé cette année :

- le réseau d'eau potable a continué à être amélioré. Merci pour la patience des utilisateurs qui ont été perturbés par l'avancement des travaux. Merci aussi à la SARC, l'entreprise qui a travaillé avec efficacité et dévouement ;
- l'adressage est terminé, les voies sont nommées et les habitations dotées d'un nouveau numéro. Cela n'a pas toujours été simple et il faut s'habituer à la nouvelle adresse !
- la fibre est quasiment arrivée partout et nous espérons que cela fonctionnera bien et que les utilisateurs apprécieront.

La commune ayant récupéré la « compétence voirie », toutes les voies communales feront l'objet d'une attention particulière du conseil municipal.

Enfin, en janvier les travaux de rénovation du logement du Hameau Les Mesles commenceront et deux logements y seront réalisés.

Merci aux agents communaux pour leur travail ainsi qu'à mes adjoints et à tous les élus du conseil municipal, sans oublier tous les bénévoles dont la disponibilité a contribué à la bonne marche de la commune.

J'ai choisi de ne pas briguer un nouveau mandat aux prochaines élections de mars 2026.

Avec l'ensemble du conseil municipal nous vous souhaitons une très bonne année 2026.

L'ensemble de l'équipe municipale a une pensée pour Florence Millet.

Hubert COLLAS, maire de Bricqueboscq.



La mairie et le Conseil municipal



La mairie est ouverte

le lundi de 9h à 12h30,
le mardi de 13h30 à 18h30 et le jeudi de 9h à 12h30.

Tél. 02 33 04 40 14

e-mail : mairie.bricqueboscq@wanadoo.fr

La secrétaire de mairie est Catherine Lefèvre.

Conseil municipal

LE MAIRE

Hubert Collas

LES ADJOINTS

Stanislas Dabrowski
Gilles Cottebrune
François Bihel

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicole Beaugrand
Laurence Garcia
Dominique Hamelin
Jean-François Hurel
André Lanierpece
Fabienne Lemaux
Marion Letablier
Florence Millet
Thierry Poulain
Jessica Renouf

Commissions

Finances et administration générale

Hubert Collas
Stanislas Dabrowski
André Lanierpece
Jean-François Hurel
Jessica Renouf

Travaux

Hubert Collas
François Bihel
Florence Millet
Dominique Hamelin
Fabienne Lemaux
Marion Letablier
Thierry Poulain
Gilles Cottebrune

Voirie

Hubert Collas
Gilles Cottebrune
André Lanierpece

Thierry Poulain
Dominique Hamelin
Nicole Beaugrand
Marion Letablier
Stanislas Dabrowski
François Bihel

Communication

François Bihel
Fabienne Lemaux
Jean-François Hurel
Marion Letablier
Laurence Garcia

Embellissement

Stanislas Dabrowski
François Bihel
Florence Millet
Nicole Beaugrand
Marion Letablier
Laurence Garcia

Sports et associations

Gilles Cottebrune
Florence Millet
André Lanierpece
Thierry Poulain
Jessica Renouf

Fêtes et cérémonies

Stanislas Dabrowski
Fabienne Lemaux
Laurence Garcia
Nicole Beaugrand

Cimetière

Hubert Collas
Stanislas Dabrowski
Gilles Cottebrune
François Bihel
Florence Millet
Jean-François Hurel
Fabienne Lemaux

Sociale

Hubert Collas
Stanislas Dabrowski
André Lanierpece
Thierry Poulain

Hors conseil :
Nicole Leconte
Catherine Jourdain
Odile Mahieu
Monique Le Coutour

Appels d'offres

Hubert Collas
Suppléant :
Stanislas Dabrowski
Titulaires :
Jean-François Hurel
Gilles Cottebrune
François Bihel
Suppléant(e)s :
Nicole Beaugrand
Fabienne Lemaux

Scolaire et périscolaire

Stanislas Dabrowski
Laurence Garcia
Jessica Renouf
André Lanierpece
Jean-François Hurel

Autres

Délégués aux affaires scolaires
Hubert Collas
Titulaire :
Jessica Renouf
Suppléante :
Laurence Garcia

Association des personnes âgées du Cotentin

Titulaire :
Florence Millet
Suppléante :
Jessica Renouf

Correspondant Défense

Hubert Collas

Correspondant Risques majeurs

Stanislas Dabrowski

Délégué au SDEM 50
(Syndicat départemental d'énergies de la Manche)
Hubert Collas

Représentant Manche Numérique
Jean-François Hurel

Contrôle des listes électorales

Délégués de l'administration
Titulaires :
André Lanierpece
Monique Le Coutour
Suppléants :
Jean-François Hurel
Philippe Mahieu

Délégués du Tribunal
Titulaire :
Emmanuel Mauger
Suppléant :
Émile Jourdain

Commission communale des impôts directs

Titulaires :
Gilles Cottebrune
André Lanierpece
Florence Millet
Monique Le Coutour
Emmanuel Mauger
Suppléants :
Nicole Beaugrand
Marion Letablier
Dominique Hamelin
Jessica Renouf
Fabrice Jourdain-Brix
Jean-François Letourneur

Informations pratiques

La commune dispose
d'un site Internet :

www.bricqueboscq.fr

Vous y trouverez toutes les informations concernant la commune.

Il est régulièrement mis à jour, pensez à vous y connecter.



Trésoreries



Les trésoreries assurent la gestion budgétaire et comptable des collectivités locales et de leurs établissements publics, des hôpitaux et de certains offices publics de l'habitat : tenue des comptes, exécution des dépenses et recouvrement des recettes, prestations d'expertise et de conseil aux gestionnaires.

Les trésoreries sont également compétentes pour le recouvrement des impôts, et offrent aux particuliers un accueil fiscal de proximité. Certaines trésoreries sont, par ailleurs, chargées du recouvrement des amendes.

Les trésoreries peuvent être spécialisées dans l'exercice d'un des métiers énumérés ci-dessus, ou bien assurer plusieurs d'entre eux.

La trésorerie et le centre des finances publiques dont dépend Bricqueboscq sont situés à Cherbourg-en-Cotentin.

TRÉSORERIE

22 rue François La Vieille Cherbourg-Octeville
50107 Cherbourg-en-Cotentin
Tél. : 02 33 10 11 90

Mail : t050042@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

112 rue de l'Abbaye – 50114 Cherbourg-en Cotentin
Tél. : 02 33 01 62 00

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi sur rendez-vous de 8h30 à 12h et sans rendez-vous de 13h30 à 16h.

Inscription sur les listes électorales

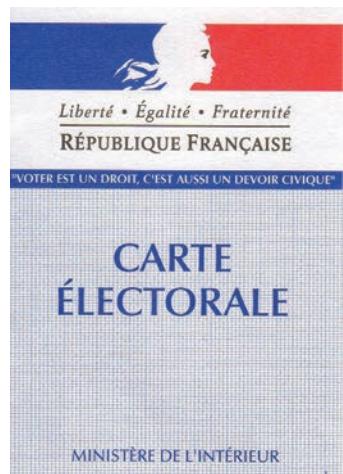
Pour pouvoir voter, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de la Mairie pour pouvoir voter. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, il est nécessaire d'accomplir cette démarche au plus tard le 6^e vendredi précédent le 1^{er} tour de scrutin.

Dans certaines situations (déménagement par exemple), ce délai est allongé jusqu'au 10^e jour précédent le 1^{er} tour du scrutin.

Documents à fournir : cerfa n°12669*01 renseigné, pièce d'identité et justificatif de domicile.
La demande d'inscription sur les listes électorales est également possible en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous pouvez également **vérifier votre situation électorale en ligne** (attention : indiquer tous vos prénoms à l'état civil) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



Informations pratiques

16 ans : c'est le recensement !

Chaque Français de 16 ans doit se faire recenser. Cette démarche obligatoire doit être effectuée pour :

- > participer à la journée défense et citoyenneté (JDC),
- > passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans, CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire ...,
- > être inscrit d'office sur les listes électORALES dès 18 ans.

OÙ ET QUAND SE FAIRE RECENSER ?

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de Bricqueboscq, dans les trois mois qui suivent son 16^e anniversaire. Si le délai est dépassé, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

À noter : lorsque le jeune est devenu Français entre 16 et 25 ans, il doit se faire recenser dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

PIÈCES À FOURNIR

- > Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport)
- > Livret de famille
- > Justificatif de domicile

APRÈS LE RECENSEMENT

- > Le jeune est convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). **À savoir :** le jeune en situation de handicap dispensant de la JDC, doit présenter dès le recensement un certificat médical d'inaptitude.
- > La mairie délivre une attestation de recensement qui sera demandée au jeune jusqu'à ses 25 ans pour passer les concours et examens d'État. Elle indique ses nom, prénom, date et lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.
- > **Attention :** il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative au centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) pour les jeunes de moins de 25 ans. Aucune attestation de situation administrative n'est fournie après l'âge de 25 ans.



Défibrillateur



Un défibrillateur est implanté sur la commune sur la façade de l'école : rue des Écoles.

Boîte aux lettres



Afin de faciliter la distribution du courrier et des colis, il vous est demandé de mentionner vos nom(s) et prénom(s) ainsi que votre **nouveau numéro** sur votre boîte aux lettres.

Informations pratiques

Carte nationale d'identité et passeports

Les CNI en cours de validité au 2 août 2021 demeurent valables. À compter d'août 2031, les anciennes CNI, dont la date de validité sera postérieure à cette date, seront toujours valables mais ne permettront plus de voyager dans les autres pays européens.

DÉMARCHES POUR DEMANDER UNE CNI OU UN PASSEPORT

Pour faire une carte d'identité ou un passeport, il faut le demander dans une mairie équipée en présentant les documents nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement. Vous pouvez faire une pré-demande sur le site <https://ants.gouv.fr/>. Le délai pour faire une CNI ou un passeport dépend de la période et du lieu.

Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile : vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. La liste des mairies équipées est indiquée ci-dessous.

Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

ATTENTION ! Le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous ; il est donc préférable de téléphoner au préalable. Vous pouvez aussi préparer la démarche en faisant une pré-demande en ligne.

PRÉ-DEMANDE DE CNI OU DE PASSEPORT

Si vous effectuez une pré-demande en ligne sur, <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne> il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. Le guichet récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra les empreintes.

La carte d'identité est gratuite et n'est pas fabriquée sur place. Elle n'est donc pas délivrée immédiatement. Le délai de fabrication pour une CNI ou un passeport dépend du lieu et de la période de la demande. Par exemple, à l'approche des vacances d'été, les délais peuvent augmenter de manière significative.

Par ailleurs, si la carte d'identité est gratuite, le passeport nécessite l'achat d'un timbre fiscal dont le coût dépend des conditions suivantes :

- 86 euros pour un majeur
- 42 euros pour un mineur entre 15 et 17 ans
- 17 euros pour un mineur entre 0 et 14 ans

VOUS CHERCHEZ UN RENDEZ-VOUS EN MAIRIE POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE CNI OU DE PASSEPORT ?

Renseignez votre localisation sur le site <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/> puis choisissez le rendez-vous disponible qui vous convient le mieux.

Pour demander une carte nationale d'identité ou un passeport, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation. Les pièces justificatives seront différentes selon que vous possédiez ou non un passeport. Les listes des pièces à fournir selon les différents cas de figures peuvent être consultées sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne> selon les différentes situations (première demande, renouvellement, pour un majeur ou pour un mineur)

Pour demander la CNI ou le passeport d'un mineur, le mineur et son responsable doivent se rendre en mairie avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de la situation de l'enfant et notamment de la possession d'un passeport sécurisé.

Pour connaître le délai de traitement de votre demande et choisir votre mairie, vous pouvez consulter la carte régulièrement mise à jour des mairies de la Manche sur le site : <https://www.manche.gouv.fr/contenu/telechargement/59362/459340/file/Carte%20DR%20du%2011%20au%2016%20d%C3%A9cembre%202023.pdf>

MAIRIES À PROXIMITÉ DE BRICQUEBOSCQ DÉLIVRANT DES CNI :

BEAUMONT HAGUE

2 place de la mairie
Tél : 02 33 01 57 20
e-mail : contact@beaumont-hague.fr

BRICQUEBEC

Place de la mairie
Tél : 02 33 87 22 50
e-mail : contact@bricquebec.fr

CHERBOURG-OCTEVILLE

Place de la République
Tél : 02 33 87 88 89
e-mail : etat-civil@cherbourg.fr

EQUEUDREVILLE-HAINNEVILLE

Place Hippolyte Mars
Tél : 02 33 53 96 00
e-mail : mairie@cherbourg.fr

LES PIEUX

Rue Centrale
Tél : 02 33 87 50 00
e-mail : mairie@lespieux.fr

QUERQUEVILLE

3 avenue de Couville
Tél : 02 33 01 65 00
e-mail : population.50460@cherbourg.fr

QUETTEHOU

9 place de la mairie
Tél : 02 33 54 11 68
e-mail : mairie.quettehou@wanadoo.fr

TOURLAVILLE

109 avenue des prairies
Tél : 02 33 88 15 20
e-mail : citoyennete.50110@cherbourg.fr

VALOGNES

Place du Général de Gaulle
Tél : 02 33 95 82 00
e-mail : contact@mairie-valognes.fr

Informations pratiques

La gestion des déchets

Les ordures ménagères sont collectées le vendredi des semaines impaires. Les bacs noirs d'ordures ménagères sont à présenter la veille au soir à partir de 19h et la collecte est assurée le vendredi matin à partir de 6h.

Les déchets recyclables sont collectés le vendredi des semaines paires. Les bacs jaunes des déchets recyclables sont à présenter la veille au soir à partir de 19h00 et la collecte est assurée le vendredi matin à partir de 6h.

Le Cotentin met à disposition gratuitement des bacs individuels roulants pour les emballages recyclables (jaune) et les ordures ménagères (gris). Une nouvelle demande de dotation de bac peut intervenir en cas d'emménagement, si le bac est endommagé ou cassé ou si le volume ne correspond plus à la production de déchets du foyer.

Un système de fermeture des bacs jaunes, pour éviter la dispersion des déchets en cas de vent est disponible gratuitement à la Maison des Services aux Pieux.

Par ailleurs, le Cotentin souhaite encourager ses habitants à réduire leurs déchets. Aussi, chacun est libre d'accéder aux 15 déchèteries du Cotentin, sans carte d'accès ou limite géographique.

>>> JOURS ET HORAIRES <<< D'OUVERTURE

Les déchèteries sont fermées les jours fériés

HIVER (01/10 > 31/03) : 9h - 12h 13h30 - 17h30 ÉTÉ (01/04 > 30/09) : 9h - 12h 13h30 - 18h30		LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
ANNEVILLE-EN-SAIRE	HIVER	✓	✓	✓	✗	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BRICQUEBEC-EN-COTENTIN	HIVER	✓	✓	✓	✗	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✗	✓	✓
GREVILLE-HAGUE	HIVER	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
HÉAUVILLE	HIVER	✓	✓	✗	✓	✓	✗
	ÉTÉ	✓	✓	✗	✓	✓	✗
LE HAM	HIVER	✓	✗	✓	✗	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✗	✓	✗	✓	✓
LES MOITIERS D'ALLONNE	HIVER	✓	✗	✓	✗	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✗	✓	✓	✓	✓
LES PIEUX	HIVER	✓	✓	✓	✗	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
MARTINVAST	HIVER	✓	✗	✓	✓	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✗	✓	✓	✓	✓
PORT-BAIL	HIVER	✓	✓	✗	✓	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
QUERQUEVILLE	HIVER	✓	✓	✗	✓	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
RAUVILLE-LA-PLACE	HIVER	✓	✗	✓	✗	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✗	✓	✗	✓	✓
VALOGNES	HIVER	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VAROUVILLE	HIVER	✓	✗	✓	✓	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CHERBOURG-OCTEVILLE		OUVERTURE TOUTE L'ANNÉE Du lundi au samedi en journée continue : 9h - 18h30 Dimanche : 9h - 12h30					
TOURLAVILLE							

Informations pratiques

SOYONS
REDOUTABLES
AVEC NOS DÉCHETS !

leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
[lecotentin.fr](#)

TRIER PLUS pour ENFOUIR MOINS

Grâce à vous et à votre implication dans le tri de vos déchets, depuis 2021, le Cotentin a réduit de 26% la quantité de déchets enfouis ! Poursuivons notre action et soyons redoutables avec nos déchets !



Papier, carton, boîtes et aérosols en métal, bouteilles en plastique, tous les sacs et sachets, tous les pots et tubes, toutes les barquettes et tous les petits emballages métalliques (capsules et muselet de cidre et Champagne, capsule de café, papier de portion fromagère...)



Tous textiles (habillement, linge de maison, chaussures liées par paires) usagés, quel que soit leur état, propres et secs, dans des sacs fermés. Ne pas déposer d'articles humides ou souillés.



Déchets d'hygiène, déchets d'entretien ménager, petits objets cassés et restes alimentaires qui ne peuvent être compostés



Tous les pots, bouteilles et bocaux en verre sans les couvercles

Grâce aux colonnes supplémentaires installées en 2022, le Cotentin dispose de près de 1 000 colonnes pour vous simplifier le geste de tri **Dans le Cotentin, le tri du verre est solidaire !** Pour chaque tonne collectée, 1€ est reversé à l'association Coeur et Cancer.



Matières humides/azotées (épluchures, thé, café et filtre, pain) et matières sèches/ carbonées (petits cartons et papiers sans encre, petits brambages et brindilles, fleurs et plantes, restes de repas (sauf viande et poisson), coquilles d'oeufs préalablement concassées)

VOUS N'AVEZ PAS DE COMPOSTEUR ?

Avec le Cotentin, bénéficiez gratuitement d'un composteur. Rendez-vous sur [lecotentin.fr](#) ou sur l'application **Mes déchets - Le Cotentin** pour le commander.

OÙ COMPOSTER ?

Le Cotentin propose 3 solutions de compostage :

Le compostage individuel
Un composteur est fourni par l'agglomération et ne nécessite qu'1m² d'herbe au sol chez soi.

Le compostage partagé
Compostez vos déchets grâce à des composteurs partagés proches de votre logement.

Le compostage en déchèterie
Déposez vos déchets alimentaires dans les abri-bacs dédiés disponibles dans toutes les déchèteries du Cotentin.

Informations pratiques

Cap Cotentin



Cap Cotentin est l'offre de mobilité dans le Cotentin.

Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles pour vos déplacements sur le site <https://www.captentin.fr/> : les informations sur les différents services (lignes régulières bus, lignes scolaires bus, train, transport à la demande, etc), les tarifs, les cartes du réseau, les horaires, la boutique en ligne, les points de vente, les infos trafic ou encore le calculateur d'itinéraires.

Sur Bricqueboscq, trois arrêts Cap à La Demande sont à votre disposition : Parking des écoles, Le Pont de Neuville et le Haut de Bricqueboscq.



Coordonnées école



RPI GROSVILLE-BRICQUEBOSCQ

Directrice : Mme GOMBERT. Sa journée de décharge est le jeudi, et un vendredi sur 3. Elle est joignable au 02 33 04 45 10 et par mail : ce.0500618a@ac-normandie.fr ou par le biais de l'ENT.

Pour joindre les enseignantes :

- Mme VAUTIER et Mme JEANNE C. : classe de PS-MS à Grosville. 02 61 67 63 58
- Mme MORSALINE et Mme PIGNOL : classe de MS à Bricqueboscq. 02 33 52 69 85
- Mme LARONCHE et Mme JEANNE : classes de CP-CE1 - CE1-CE2 à Bricqueboscq. 02 33 04 45 10
- Mme GOMBERT et Mme ADAM : classe de CE2-CM1 à Grosville. 02 61 67 64 96
- Mme DEGAUDENZI et Mme BENARD : classe de CM1-CM2 à Grosville. 02 61 67 64 96

Pour joindre le restaurant scolaire : 02 33 04 39 25

Garderie périscolaire

Tél. : 02 33 21 10 63 - Tarif : 1,20 €/demi-heure

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 9h15 et de 16h45 à 18h30.

Renseignements et inscriptions à la Mairie.

Assistantes maternelles à Bricqueboscq

Laurence GARCIA
Amandine GARNIER
Geneviève HAMON
Marie-Claire LANIEPCE
Florence MAHIEU
Jessica PALMIERI
Catherine POULAIN
Marylise VALETTE

Relais Petite Enfance :

Pôle de proximité des Pieux
Pôle enfance
Avenue Côte des Isles
50340 LES PIEUX
Tél. : 02 33 52 12 78

NOUVEAU SERVICE

NOUVEAU SERVICE À LA CIDRERIE DU PERE MAHIEU

Nous sommes heureux de vous annoncer que la Cidrerie Le Père Mahieu est désormais partenaire Relais Poste !

Vous pouvez dès maintenant :

- Retirer vos colis et lettres recommandées
- Envoyer vos courriers et colis
- Acheter des timbres
- Et bien plus encore !

Un service de proximité pratique et accessible pour tous, au cœur de notre cidrerie normande.



Informations pratiques

Travaux réalisés en 2024



PAR LA MUNICIPALITÉ

Réparation de la toiture sur la chapelle Saint Michel par Mickaël Roulland.

Réparation et peinture des portes de l'église par Maxence, jeune homme en emploi d'été avec l'aide de Jean-Pierre.



Peinture de poteaux incendie.



Confection d'une palissade pour la terrasse du logement de l'ancienne mairie par Maxence et deux élus (merci encore à Dominique).



Rénovation de la salle d'eau d'un logement de l'ancien presbytère par l'entreprise Canterel Geevers Noyon et réfection des peintures par l'entreprise LC Peinture.

Découpe des murets de l'escalier de la place de la mairie et pose de chapeaux par des élus (merci à Marion et Emmanuel ainsi qu'à Dominique, Gilles et Mickaël).



Les travaux de rénovation du bâtiment du Hameau Les Mesles confiés au cabinet d'architectes Boisroux sont enfin engagés afin de créer deux logements.



PAR LE COTENTIN

Le changement des canalisations d'eau potable est terminé avec interconnexion des réseaux pour améliorer la gestion de la distribution.

PAR MANCHE NUMÉRIQUE

Fin du déploiement de la fibre et raccordements chez les particuliers en cours. Vérifiez votre éligibilité sur le site : éligibilité-fibre.altitudeinfra.fr

Un merci aux membres de la commission travaux pour le passage de la gaine à la Mairie, pour préparer l'arrivée de la fibre.

Informations pratiques

Embellissement

TOUJOURS DES « SOUCIS » ! MAIS CE SONT NOS FLEURS ...

Cette année encore les bénévoles et les élus de la commission « Embellissement » se sont occupés d'entretenir les massifs et les jardinières qui égaient notre bourg. Il faut planter, entretenir, désherber. Les jardinières sont changées deux fois par an, au printemps et à l'automne. Les plantes manquantes sont remplacées. Dans les massifs quelques plantes sont enlevées, d'autres plantées. Merci à toutes et tous qui s'activent dans la bonne humeur. Quelques bonnes volontés de plus seraient les bienvenues ! Merci à Laurence, Marion, François, Nicole, Françoise et Stanislas.



Décorations de Noël

Depuis de nombreuses années des membres du comité des fêtes et des élus passent du temps à poser les décorations de Noël et à les retirer pour que le village ait un air de fête au mois de décembre.



À propos du cimetière

La commune dispose, comme toutes les communes de France, d'un cimetière. Il existe deux possibilités d'inhumation.

L'INHUMATION EN « TERRAIN COMMUN »

Le terrain commun est constitué d'emplacements individuels dans lesquels les défunt sont inhumés gratuitement pour une durée minimale de 5 ans. Le terrain commun accueille toute personne qui a fait le choix de cette inhumation (choix fait par le défunt ou sa famille). Le terrain commun accueille aussi les personnes décédées dans la commune dépourvues de ressources suffisantes. La personnalisation de la tombe sera limitée à la pose d'un signe distinctif de la religion du défunt.

Si le défunt n'a pas de famille, c'est la commune qui pourvoit aux obsèques et qui fera des recherches pour obtenir un éventuel remboursement.

Après un délai minimum de 5 ans la commune peut décider de libérer l'emplacement en terrain commun.

L'INHUMATION EN « CONCESSION FUNÉRAIRE »

Une concession funéraire est un emplacement dans le cimetière sous forme de tombe caveau, columbarium, cavurne... Le prix de la concession est fixé par le conseil municipal. Il est actuellement de 278 € à Bricqueboscq. Le contrat est signé avec la commune (acte de concession), il précise le bénéficiaire et la durée de la concession.

Pour plus de précision, rendez-vous en Mairie.



Informations pratiques

Action GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Le dossier GEMAPI porté par le Cotentin concernant l'aménagement des rives de la Divette suit son cours, lentement mais sûrement, au fil des saisons. L'association de réinsertion qui est en charge du nettoyage des rives a bien avancé. L'entreprise en charge des ouvrages et clôtures avance également au gré des conditions météo. Ces chantiers prendront fin courant 2026



Les frelons asiatiques

Les frelons asiatiques sont toujours très présents sur le territoire : le sud du département en est envahi, cette espèce décime les polliniseurs et a donc un impact important sur notre écosystème ; la lutte continue :

- **à l'automne**, quand les feuilles sont tombées, il faut localiser et prévenir la mairie de la présence des nids dans les arbres (grosses boules marrons) qui a son tour prévient le FDGEDON* pour destruction ;
- **de février à octobre**, le piégeage est primordial pour limiter la population de frelons asiatiques. Des capuchons de bouteilles sont à disposition en mairie voici un exemple de recette pour un piégeage sélectif : 1/3 de sirop, 1/3 de bière, 1/3 rosé.

* Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles.

RAPPEL

Ne pas intervenir soi-même car le frelon asiatique attaque s'il sent que son nid est en danger, ses piqûres peuvent être mortelles !



Informations pratiques

Élections municipales



Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans renouvelable. Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans renouvelable.

UNE HARMONISATION DU MODE SCRUTIN MUNICIPAL ENTRE TOUTES LES COMMUNES

Depuis la promulgation de la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants est aligné sur celui des communes de 1 000 habitants et plus. Il s'agit d'un scrutin de liste paritaire proportionnel.

À partir de mars 2026, dans toutes les communes, le mode de scrutin applicable sera donc un scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes de candidats et suppression du panachage. Ainsi, dans les communes de moins de 1 000 habitants, il n'est plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms, ni de modifier l'ordre de présentation des candidats lors du vote. Les listes de candidats doivent être paritaires avec alternance obligatoire entre une femme et un homme.

Si une liste obtient la majorité absolue au premier tour, il lui est attribué un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.

En cas de second tour, seules peuvent se présenter les listes ayant obtenu 10% des suffrages exprimés. Ces listes peuvent être modifiées dans leur composition pour inclure des candidats ayant figuré au premier tour sur d'autres listes, à condition que la liste de ces candidats ait obtenu, au premier tour, au moins 5% des suffrages exprimés. En cas de fusion de listes, l'alternance entre une femme et un homme doit toujours être respectée. La répartition des sièges se fait ensuite comme lors du premier tour, avec attribution de la moitié des sièges à la liste arrivée en tête.

Voirie

Le début de l'année 2025 a été marqué par la mise en place de l'adressage avec toute la signalisation s'y rapportant, une opération réalisée par l'entreprise Cotentin Signalisation et qui s'est bien déroulée.

Comme nous l'avions évoqué l'an dernier, la voirie revêtue (routes communales) est désormais gérée par la municipalité et non plus par le service communal.

Pour cette première année, nous n'avons pas engagé de travaux pour cette partie ne connaissant que tardivement le montant des attributions de compensation qui devraient être reversées par la communauté d'agglomération.

En début d'année prochaine, des devis seront lancés afin de refaire rapidement le revêtement des routes les plus urgentes prévues dans le précédent programme.

Par ailleurs, une entreprise a été retenue pour le curage de certaines portions le nécessitant.

Des travaux de signalisation vont également être effectués, notamment de réfection de marquage au sol.

Concernant la voirie non revêtue (ou chasses), pas de gros travaux effectués cette année. L'agent communal s'occupe de l'entretien régulier.

Des travaux sont prévus sur le chemin limitrophe avec Couville.

La commission voirie va également refaire le point sur l'élagage en début d'hiver sur l'ensemble de la voirie.

Si vous observez des problèmes sur la voirie communale, n'hésitez pas à nous faire remonter l'information.

Informations pratiques

État civil 2025

Nous, Hubert COLLAS, Maire de Bricquebosq, clôturons et arrêtons le présent registre comprenant :

6 naissances hors commune

5 reconnaissances d'enfant

5 mariages

6 transcriptions de décès

1 décès



NAISSANCES

BIHEL Basile, Olivier, René	09/10/2025	Cherbourg-Octeville*
BIHEL Faustine, Céleste, Suzanne	02/08/2025	Cherbourg-Octeville*
HERNANDEZ LINTOW Nando	24/03/2025	Cherbourg-Octeville*
LEMASLE Thélio, Mathéis, Xavier	04/10/2025	Cherbourg-Octeville*
LEMPÉRIÈRE PICOT Owen, Thibault, Jean-Baptiste	20/06/2025	Cherbourg-Octeville*
LESAUX Antoine, Jean, Henri	21/11/2025	Cherbourg-Octeville*

RECONNAISSANCE D'ENFANT

BIHEL Antoine, François, Corentin et REVELLE Elodie, Françoise	5	03/06/2025
BIHEL Julien Denis, Florian et LECAVELIER Pauline, Marie, Thérèse	10	28/08/2025
HERNANDEZ Antoine	1	17/02/2025
LEMASLE Xavier, Gérard, Christophe	4	20/05/2025
LESAUX Pierre, Jacky, Cyrille et QUIEDEVILLE Océane, Christine, Rose-Marie	9	25/08/2025



MARIAGES

BOURDET Bryan, Jean-Yves, Louis et LEBREDONCHEL Marie, Angélique, Erika	8	23/08/2025
LALOY Arnaud, Vincent, Julien et MAHIEU Anne, Geneviève, Danielle	3	10/05/2025
LE BLOND Sébastien, Claude, Michel et LEMARIÉ Marlène, Elodie, Gilberte	13	27/09/2025
LIOULT Fabien, Philippe, Pierre et LEBAS Justine, Marie, Hélène	7	16/08/2025
NEEL Maxime, Alexandre, Samuel et GROULD Sophie, Valérie, Françoise	12	06/09/2025



TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

BERTIN Marie-Antoinette, Jeanne, Ernestine épouse BRANTONNE	2	24/02/2025	Valognes
BIHEL Olivier, Jean, Marie	11	22/08/2025	Valognes
ECOLIVET François, Jean, Roger	14	08/06/2025	Le Rozel
GUIFFARD Catherine, Christiane, Paulette, Elise	15	01/12/2025	Cherbourg-Octeville*
LECARPENTIER Denise, Albertine, Marcelle épouse LE FRANÇOIS		27/02/2025	Cherbourg-Octeville*
MANCEL Marie, Léa, Jeanne épouse MAUGER		13/10/2025	Valognes



DÉCÈS

COTTEBRUNE Albert, Charles, Louis veuf de FRIGOT Louise, Albertine, Leonie	6	08/06/2025
--	---	------------

* Commune déléguée de Cherbourg-en-Cotentin

La Maison du Cotentin - Les Pieux



LES SERVICES AU PUBLIC

UN ACCUEIL PRES DE CHEZ VOUS !

La Maison du Cotentin est un service public de proximité offrant un premier niveau d'information pour vos questions administratives et démarches du quotidien : accès aux droits, aux déchets, au cycle de l'eau, à la mobilité ... Avec l'arrivée de Flamanville dans le service commun le 1^{er} juillet 2025, le Pôle de Proximité des Pieux devient le Pôle de Proximité Ouest Cotentin.

**Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

LA MAISON DU COTENTIN

2 bis, route de Flamanville

50340 LES PIEUX

Tél. : 02 33 52 30 30

accueil.lespieux@lecotentin.fr

LES SERVICES DE L'AGGLOMERATION

Tél. : 02 33 52 30 30

accueil.lespieux@lecotentin.fr

DÉCHETS MÉNAGERS

commande de composteurs, information sur la collecte (modalités, jours de passage ...), déchèteries (localisation, horaires, accès, déchets acceptés ...), enregistrement des réclamations.

CYCLE DE L'EAU

contrat d'abonnement, fermeture compteur, demande branchement, mensualisation, prélèvement.

MOBILITÉ AVEC CAP COTENTIN

trajets et horaires (plaquettes), modalité d'achat de titres de transports, accès à la borne mobilité.

ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES

réalisables sur le site : www.lecotentin.fr

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Tél. : 02 33 52 30 30

accueil.lespieux@lecotentin.fr

FRANCE SERVICES

Guichet unique de proximité, informations de premier niveau et accompagnements aux démarches administratives liées aux 9 partenaires : **CAF, CPAM, Pôle Emploi, CARSAT, MSA, Ministère des Finances Publiques, de la Justice, ANTS et La Poste.**

Mise en relation avec les partenaires CAF, CPAM, CARSAT ou MSA ou prise de rendez vous pour un entretien avec un conseiller en visio-conférence

LES ORGANISMES ET SERVICES PRÉSENTS

SOCIAL / SANTÉ

ADMR (Association de services à Domicile en Milieu Rural)

Permanences les mardis de 13h30 à 15h30 et 1^{er} et dernier jeudi du mois de 13h30 à 15h30.
Tél. : 02 33 40 48 19 – lespieux@admr50.fr

CCAS LES PIEUX sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Tél. : 02 33 01 63 40 – ccas@lespieux.fr

ACCUEIL AUTONOMIE sur rendez-vous, les mardis et jeudis de 14h à 17h.
Tél. : 02 33 10 01 50 ou 06 87 84 54 16 – cms-cherbourg-hague@manche.fr

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Soutien et coordination des actions destinées aux personnes âgées et à leur entourage.
Tél. : Annick Guillou : 02 33 01 00 00

SSIAD (Services de Soins Infirmiers À Domicile)

Présence tous les jours de 9h à 17h. Tél. : 02 33 93 07 18 – ssiadlespieux@wanadoo.fr

ASSISTANTES SOCIALES - CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE CHERBOURG

Permanence sur rendez-vous. Tél. : 02 33 10 01 50 – cms-cherbourg-hague@manche.fr

MAISON DES ADOLESCENTS

Permanence le jeudi de 14h à 18h.

Tél. : 02 33 72 70 60 – maisondesados50@maisondesados50.fr

Sont également présents au sein de la Maison du Cotentin (sur convocation) :

- La Médecine du travail et le Service social CPAM

AIDE AU NUMÉRIQUE

CONSEILLER NUMÉRIQUE : sur rendez-vous. Tél. : 02 33 10 01 50

EMPLOI / FORMATION / INSERTION

MISSION LOCALE : sur rendez-vous – MEF du Cotentin au 02 33 01 64 65

INFREP : sur rendez-vous les mardis et jeudis de 8h30 à 16h30. Tél. : 02 33 03 90 90

ASTRE SERVICES : Permanence le lundi de 9h à 12h sans rendez-vous. Tél. : 02 33 93 31 23

Sont également présents au sein de la Maison du Cotentin (sur convocation) :

- MEF/PLIE accompagnement personnalisé pour le retour à l'emploi
- GIP Tandem
- SAMPS (accompagnement / orientations des bénéficiaires du RSA)
- Le SPIP – Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

HABITAT / ÉNERGIE

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

sur rendez-vous le 4^e vendredi du mois de 14h à 17h

Tél. : 02 50 79 17 05 – info-energie@7vents.fr

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL « PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE »

Sur rendez-vous le 2^e vendredi du mois de 14h à 17h

Tél. : 02 33 75 64 24 – contact@pigmanche.fr

CLCV – CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Sur rendez-vous le 1^{er} mardi du mois de 9h à 12h

Tél. : 06 48 07 87 29 – clc-v-manche-50@clc-v.org

AUTRES PARTENAIRES

LES RESTOS DU CŒUR : permanence le mercredi de 14h à 16h de novembre à mars sans rendez-vous. Tél. : 02 33 52 30 30

CONCILATEUR DE JUSTICE

Tél. : 02 33 52 30 30

TAXISAG

Permanence le vendredi de 10h à 12h (1^{er} et 3^e vendredi du mois).

Tél. : 06 40 38 75 14 – sag-cantonlespieux@orange.fr

UFC QUE CHOISIR

Permanence le lundi de 10h à 12h sans rendez-vous.

Tél. : 02 33 05 68 76 – contact@lamanche.ufcquechoisir.fr

CONSEILLER TVA AGRICOLE AS Normandie

Permanence le 2^e mercredi du mois de 13h30 à 16h sans rendez-vous.

Location de la salle communale

Pour tout renseignement, visite et réservation de la salle, merci de contacter Madame Lemancel au 02 33 93 19 59 (laisser un message et vos coordonnées sur le répondeur).

Madame Lemancel est également chargée de la remise des clefs, de l'état des lieux avant et après location, ainsi que de l'entretien de la salle communale.

Toutes ces informations, ainsi que le contrat de location à télécharger et le règlement d'utilisation sont disponibles sur le site internet de la commune : www.bricqueboscq.fr



TARIFS

POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE :

24 heures ou demi week-end	300€ avec vaisselle et cuisine
48 heures ou week-end	350€ avec vaisselle et cuisine
Jour supplémentaire	100€
Vin d'honneur	150€ avec vaisselle et cuisine
Journée en semaine (hors férié) :	100€ sans vaisselle et sans cuisine

POUR « HORS COMMUNE » :

24 heures ou demi week-end	350€ avec vaisselle et cuisine
48 heures ou week-end	400€ avec vaisselle et cuisine
Jour supplémentaire	150€
Vin d'honneur	180€ avec vaisselle et cuisine
Journée en semaine (hors férié) :	120€ sans vaisselle et sans cuisine

ÉLECTRICITÉ

À régler à la restitution des clefs suivant la consommation.

OPTIONS

Forfait ménage	100€
Vidéo-projecteur	10€
Micro	10€
Scène	100€

Rétrospective 2025

Repas des aînés



Comme tous les ans, c'est un repas convivial qui a été proposé à tous les résidents de la commune de plus de 60 ans, ce repas servi par le conseil municipal au complet a eu lieu le 22 mars 2025 à la salle des fêtes de Bricquebosq.

Cette année le repas était entièrement réalisé par Henry Fressard, dans le four à bois de la boulangerie de la commune situé au Pont de Neuville.

Les lavandières du Cotentin étaient présentes pour animer l'après-midi avec leurs sabots, leurs contes, leurs danses, mais surtout, leur bonne humeur.

Merci à Henry ainsi qu'aux lavandières du Cotentin.

Un merci particulier à Dominique, Vincent et Léandre pour leur aide à la préparation et la cuisson.



Rétrospective 2025

Adressage

L'année 2025 a été marquée par l'aboutissement du projet d'adressage porté par Manche numérique. Ce projet a mobilisé les élus de la commune dans la préparation des adresses, numéros et noms de rue...

Le 24 janvier avait lieu une réunion d'informations afin d'expliquer la méthodologie utilisée pour la réalisation de l'adressage et les démarches à réaliser.

La pose des plaques de rue a été confiée à l'entreprise Contentin Signalisation de Rauville-la-Bigot et la distribution des numéros a été effectuée par Mickael Passilly.

Il est de la responsabilité de chaque habitant d'apposer le numéro fourni ainsi que d'indiquer son nom sur sa boîte aux lettres ou autre, afin d'être facilement identifié par les secours, facteurs et livreurs....

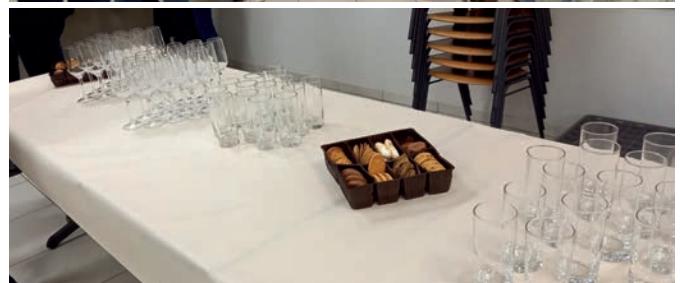
Pour rappel, toutes les informations de lieux-dit, rues... ont été transmises aux services compétents cependant les mises à jours (organismes, GPS..) se feront progressivement, sachant qu'à notre niveau nous ne pouvons intervenir.



Cérémonie des vœux

C'est le 26 janvier que les vœux du maire se sont déroulés en présence du conseil au complet ainsi, Monsieur le Maire a remercié les nombreuses personnes présentes : élus de la région, du département, de la communauté d'agglomération, des communes voisines, les représentants des forces de l'ordre, les présidents et représentants d'associations, les chefs d'entreprise et les administrés venus nombreux assister à ce moment convivial.

Après avoir passé en revue les faits marquant de l'année 2025 les discussions se sont poursuivies autour d'un verre de l'amitié dans la salle communale.



La vie associative

Comité des Fêtes La Source

Solidarité, curiosité, convivialité !

Si le bilan du Comité des fêtes ressemblait à une recette... Prenez quelques jolies chansons, une envie de solidarité, de faire vibrer les chœurs pour les restos.

Ajoutez une bonne dose de nature, celle qu'on préserve, celle qu'on cultive dans nos jardins, celle qu'on admire lors de nos balades.

Fondez pour les œufs chocolatés cachés dans les chemins. Saupoudrez de contes et de tranches d'histoire pour petits et grands.

Laissez mijoter au chaud quand les températures sont automnales. Un apéro, un jeu de société, un bricolage pour s'amuser.

Assaisonnez et dégustez avec beaucoup de convivialité.

Pour réserver les tables et le matériel du comité des Fêtes :
François 02 33 53 30 88 ou Philippe 02 50 70 04 50



La vie associative

Les Anciens Combattants

L'amicale des Anciens Combattants de Bricquebosq compte 8 adhérents. Leur mission est d'entretenir le devoir de mémoire de toutes les victimes de tous les conflits.

APPEL À TOUS :

Nous aimerais beaucoup recevoir dans nos rangs de nouveaux membres OPEX ou même sympathisants.

L'amicale remercie la municipalité pour la subvention ainsi que pour les gerbes du 8 mai et du 11 novembre, les habitants de la commune pour l'accueil de porteurs de calendriers, sans oublier le porte-drapeau.

Nous invitons l'ensemble des habitants à participer aux cérémonies au monument aux morts le 8 mai et le 11 novembre à 9 heures.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président > Philippe Hamon

Président d'honneur > Charles Laurent

Membres > Etienne Poutrel

 Louis Saussey

 Emile Mahieu



Dynamic Les Pieux

GYMNASTIQUE ADULTES LE LUNDI DE 20H À 21H

Salle communale de Bricquebosq



Vous vous demandez quel est le secret de notre forme, ne cherchez pas, c'est la gym....

Chaque lundi, nous renforçons nos muscles en musique et dans la bonne humeur.

Nous rejoindre, pas de complexes, tout le monde est le bienvenu. L'inscription se fait auprès de l'association Dynamic les Pieux.

Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle, chaque lundi soir.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

<https://dynamiclespieux.wordpress.com>

Bureau DYNAMIC LES PIEUX

14, route de Cherbourg 50340 LES PIEUX

Tél : 02 33 04 57 09

Site de la Fédération Française de Gymnastique : www.ffgym.com
Club labellisé Petite Enfance – Association agréée : Jeunesse et Sport

La vie associative

Club de foot Bricquebosq Saint-Christophe-du-Foc Grosville Sport (B.S.C.G.S.)



Le B.S.C.G.S. compte en cette nouvelle saison 2025-2026, 5 membres dans son bureau, ainsi que des bénévoles qui œuvrent pour la vie du club et la pérennité de la bonne ambiance.

EFFECTIFS DU CLUB

Nous engageons cette saison encore deux équipes séniors homme et une équipe senior féminine. Nous comptons 58 licenciés, dont 6 dirigeants et un arbitre. Notre équipe première évolue en D3 et notre équipe B en D4 (*en photo*). Les 5 membres du bureau se démènent pour faire évoluer le club. Nous acceptons volontiers que d'autres joueurs viennent se joindre à nous pour agrandir la famille du BSCGS.

ÉVÉNEMENTS SAISON 2025-2026

Le tournoi de pétanque : Il s'est tenu sur le boulodrome de Couville, le 27 septembre 2025. Nous tenons à remercier tout particulièrement la mairie de Couville pour le prêt du boulodrome.

La soirée dansante d'octobre : elle s'est tenue le 11 octobre 2025 à la salle de Bricquebosq. Merci encore à la mairie de Bricquebosq pour le prêt de la salle.

La soirée dansante de février : nous organisons cette fois-ci notre seconde soirée dansante le 28 février à la salle de Grosville. Venez déguster notre repas et danser jusqu'au bout de la nuit !

Réservation : Jordan Melun au 06 22 63 05 05.

Le tournoi annuel de fin d'année : rendez-vous pour cette nouvelle édition qui se déroulera le samedi 20 juin. Au stade de Bricquebosq. Bonne ambiance assurée !

INFORMATIONS

Les entraînements se déroulent les mardis et jeudis au stade de Bricquebosq, pour les hommes. Les mercredis pour les femmes. Les matchs masculins se déroulent en partie le dimanche après-midi à 14h30 en horaire hiver et 15h00 en



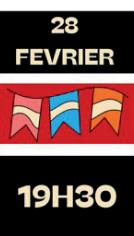
horaire homme et le vendredi soir ou dimanche matin pour les matchs féminins. Nous avons aussi l'opportunité de nous entraîner au gymnase de la Carpenterie à Les Pieux. Nous remercions particulièrement la municipalité de nous accorder ce créneau, en cas de mauvais temps.

Le club s'est lancé dans un projet avec le partenariat des mairies, sur la création de lieux de convivialité pour le club. L'installation devrait avoir lieu pour mars 2026. Un grand merci aux mairies de Bricquebosq, St Christophe du Foc et Grosville ainsi qu'aux sponsors pour leurs aides et leurs soutiens (Action Sécurité à Cherbourg, Melun Peinture à Cherbourg, PMS à Cherbourg, RTP à Cherbourg, la Cidrerie Le Père Mahieu, Mickaël Roulland Couverture, Crédit Agricole Les Pieux, Sport 2000 Lequertier Sport, Ludovic Lemenand (enduits projetés), le Food truck Grignot'Malin, la Cidrerie Théo Capelle, Intersport, Cav'aventure à Sottevast, Collas Voyages, Garage station le bourg neuf à Couville, Weldom Les Pieux, Lise à Grosville, Boucherie Sergent Les Pieux, RFC Peinture, MP automobiles à Saint-Martin le Gréard, Boulangerie La Rauvillaise à Rauville-la-Bigot, Point S Equeurdreville, Citroën à Equeurdreville). Sans oublier de remercier tous les dirigeants et bénévoles qui œuvrent pour le club, sans qui, rien ne serait possible, merci à eux.

Nous sommes toujours à la recherche de sponsors pour venir étoffer la publicité autour du stade, ainsi que pour soutenir le club dans les divers équipements. Nous serons ravis de vous accueillir.

**ET SI T'ES FORT,
T'ES BRICQUEBOSQ SPORT !**

REPAS ★★★★
SOIRÉE DANSANTE



SALLE DE GROSVILLE-1 LE VILLAGE DE L'ÉGLISE,
50340 GROSVILLE

La vie associative

Envie de lire ?

VENEZ EMPRUNTER DES LIVRES !

La Fusée Verte met à disposition un fonds d'environ 1 500 ouvrages. Vous y trouverez des livres pour les petits comme pour les grands. Des classiques, de la SF, des polars, des romans, de la Fantasy, des BD...

La bibliothèque est ouverte le mercredi après-midi de 16h à 19h et le samedi matin de 9h30 à 12h30.
Vous pouvez lire ou feuilleter sur place.

Pour emprunter, il suffit de vous enregistrer et d'accepter le règlement de la bibliothèque.

La Fusée Verte
1297 route du Vieux Presbytère

BONNES LECTURES !!



Les Restos du Cœur



BILAN DE LA COLLECTE 2025

Le 19 janvier 2025 a eu lieu un concert du groupe « Les fausses notes » de Rauville-la-Bigot (une vingtaine de choristes étaient présents) à la salle des fêtes. Nous avions également Pierre, musicien et chanteur du groupe « Toubib or not Toubib ».

Les collectes ont eu lieu le samedi matin à Benoistville, Bricquebosq, Héauville et Sotteville et à l'occasion du concert le dimanche -> **520 kg (460 kgs en 2024)** de produits collectés répondant parfaitement aux besoins exprimés par les responsables des Restaurants du Cœur de Cherbourg-en-Cotentin :

- 54 kg de conserves de poisson et viande ;
- 35 kg de plats cuisinés ;
- 286 kg de conserves de légumes, pâtes, riz ;
- 33 kg de produits d'hygiène et petits pots pour bébé ;
- 28 kg autres produits d'hygiène ;
- 80 kg de pommes de terre...

À noter que les choristes ont également été très généreux. Un peu moins de participants au concert dimanche après-midi mais le résultat est là et les 500 kg espérés sont largement atteints.

Merci aux bénévoles des quatre communes, aux municipalités qui mettent des locaux à disposition, et au comité des fêtes de Bricquebosq qui organise le concert.

C'est « ensemble et solidaires » que les Restaurants du Cœur peuvent continuer à agir.

Vous pouvez d'ores et déjà noter que **la collecte 2026 est fixée au samedi 24 janvier matin et le concert au dimanche 25 janvier après-midi**.

La vie associative

Les vieilles pierres de Bricqueboscq

Cette année, Henry a continué de régaler des clients toujours plus nombreux chaque samedi, avec ses différents pains, pizzas, desserts, baguettes apéritif, etc...

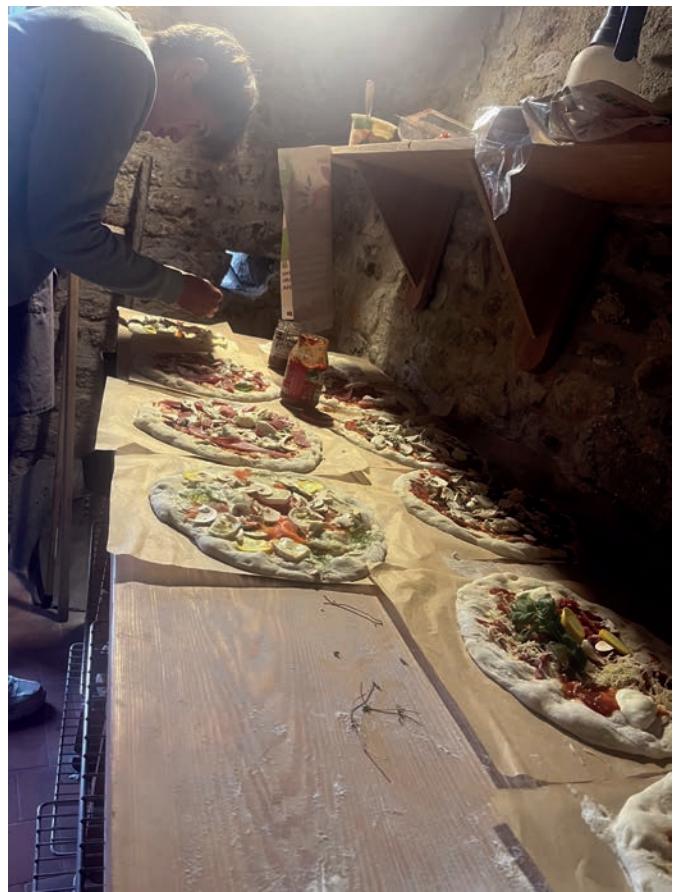
Il est toujours présent le samedi matin, et les commandes sont à passer le vendredi avant midi au 07 71 28 27 89.

L'idée de faire revivre ce four permet des rencontres et des échanges chaque semaine. N'hésitez pas à passer, même si vous n'avez pas encore commandé !

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 30 mai, à la boulangerie, suivie de pizzas, préparées par Henry, et cuites, bien évidemment au four.



Les Vieilles Pierres de Bricqueboscq



La vie associative

Paroisse Saint-Clair, Les Pieux - Bricqueboscq

CHRONIQUE PAROISSIALE

La paroisse Saint-Clair Les Pieux, avec ses différentes équipes, reste à votre écoute et vous accompagne spirituellement dans la célébration des sacrements et des funérailles à l'église. Fidèle à sa mission, la paroisse reste attentive à vos besoins et attentes en matière religieuse et spirituel.

Pour l'année 2025 finissant :

- **30 baptêmes** ont été célébrés (dont 11 aux Pieux, 6 à Flamanville, 1 à Héauville, 1 à Benoistville, 1 à Surtainville, 1 à Sotteville, 1 à Bricqueboscq, 2 à Grosville, 1 à Saint Christophe-du-Foc, 1 à Siouville, 2 à Pierreville, 2 à Saint-Germain-le-Gaillard)
- **9 mariages** (dont 1 à Siouville, 4 aux Pieux, 1 à Surtainville, 1 au Rozel, 1 à Flamanville et 1 à Bricqueboscq)
- **79 sépultures** sur toute la paroisse
- **4 confirmations**
- **8 premières communion et 6 communions solennelles.**
Ces baptêmes et mariages sont célébrés dans les différentes communes en l'occurrence le week-end, sauf le dimanche (aux Pieux pour le baptême).

La célébration des fêtes patronales sont aussi un moment privilégié pour les fidèles de se retrouver et prier ensemble dans commune.

À la Saint Pierre à Benoistville, la communauté paroissiale réunie pour la messe a accueilli 3 adultes qui ont fait leur entrée en catéchuménat, se préparant ainsi à recevoir, dans la nuit de pâques, le sacrement de baptême et par la suite la confirmation.

À la Saint Michel à Bricqueboscq, 6 adolescents ont fait leur profession de foi. Pour la célébration des fêtes patronales, nous saluons la participation et l'implication des uns et des autres, tant des fidèles que des mairies, que nous remercions.

Pour l'année 2026, afin de permettre aux paroissiens et autres de se retrouver, la galette des rois et un repas paroissial seront proposés pour vivre ensemble un moment

convivial de partage, d'échange et d'écoute. Et ici encore, la paroisse remercie les maires et leurs conseils qui n'hésitent pas à disposer leurs salles communales pour nous permettre de réaliser ces moments de convivialité et de rencontre fraternelle.

Nous vous rappelons qu'en matière des sacrements et/ou des messes à demander, des référents de la paroisse sont près de vous et à vos côtés dans chaque commune ou encore téléphoner à la paroisse au 02 33 52 43 41.

Site Internet de la paroisse : <http://www.coutances.catholique.fr/pres-de-chez-vous/saint-clair-des-pieux>

Edgar PHAKA KUMBU,
Curé de la paroisse Saint Clair des Pieux.

PAROISSE SAINT-CLAIR LES PIEUX – BRICQUEBOSQC

Au cours de l'année plusieurs messes ont été célébrées le mardi ou jeudi matin selon un calendrier établi par roulement pour les 15 communes. La fête Saint Michel le dimanche 28 septembre a réuni beaucoup de monde. Une particularité cette année avec la profession de foi de 6 jeunes de la paroisse ce jour de fête Saint Michel ! Merci à la municipalité d'avoir offert le verre de l'amitié à la fin de la messe.

Pour les enfants, la catéchèse a repris en octobre et Marie-Claire n'oublie jamais de faire la crèche de Noël avec leur participation.

Trois à quatre fois par an une équipe nettoie l'église, les bonnes volontés sont les bienvenues. Pour le ménage, l'idéal étant avant Pâques, en juin avant l'été, pour la Saint Michel en septembre et en fin d'année. Les dates seront inscrites au panneau d'affichage de la place dans le bourg. Les personnes concernées par une inhumation, un baptême, un mariage sont invitées à contacter le Père Edgar qui les orientera vers l'équipe qui coordonne ces événements. Merci à Claudine qui veille, ouvre et ferme l'église très régulièrement. Merci également aux organistes qui jouent aux inhumations et enfin à Emile et Jocelyne, fidèles accompagnateurs de ces moments difficiles.

Société de chasse de Bricqueboscq - FCM11

La société de chasse comptait cette saison 21 chasseurs. Nous remercions les propriétaires et les agriculteurs qui mettent leurs terres à disposition pour notre plaisir.

Les battues et le piégeage de la saison de chasse ont permis de détruire 1 renard, quelques ragondins et aussi de prélever 3 chevreuils.

Cette année nous avons pu organiser un apéro à la salle des fêtes, avec grillades et frites pour ceux qui le souhaitaient. Nous remercions la mairie pour nous avoir permis de faire cette soirée.

Nous avons déjà fixé la prochaine date pour notre soirée annuelle au 29/08/2026, où nous aurons de nouveau la joie de vous y accueillir.

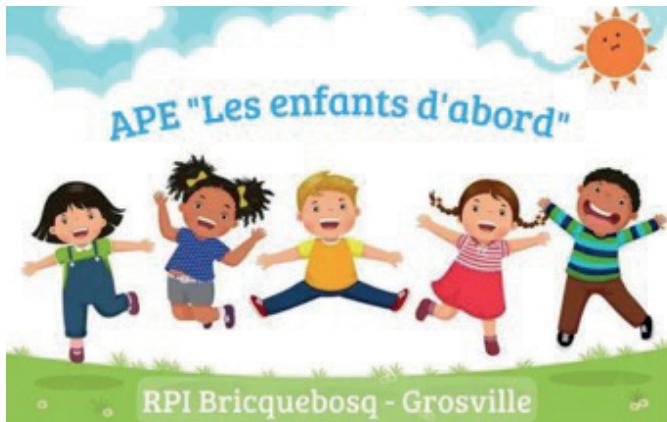
Merci à tous.

Mickaël ROULLAND, **Président** – Dominique HAMELIN, **Trésorier** – Pascal JAMES, **Secrétaire**

LES MEMBRES DU BUREAU : Daniel LEFRANCOIS, Louis HAMELIN, Thierry POULAIN, Bernard MAUGER, Jean-Philippe CHILARD, Antoine BIHEL, Nicolas POUTAS

La vie associative

Association des parents d'élèves « Les Enfants d'abord »



Toujours mobilisés pour les enfants.

L'association de parents d'élèves « Les Enfants D'abord » compte, pour l'année 2025-2026, 28 membres enthousiastes et motivés à apporter leur soutien au RPI Bricquebosq-Grosville.

L'année 2024-2025 à été couronnée de succès grâce aux évènements incontournables tels que notre vente et livraison de sapins de noël, les box gouter ou le concours pour la galette des rois.

La participation des parents d'élèves à nos différents projets nous à permis d'aider de RPI à hauteur de 4513.53 euros, en plus du soutien logistique lors des diverses manifestations (carnaval, goûter de Noël...)

L'année 2025-2026 s'annonce prometteuse, avec le renouvellement, pour la 3ème année consécutive, de notre concert apéro annuel de fin d'année, qui a été couronné de succès l'année dernière, et bien d'autres surprises !

Nous tenons à remercier les deux municipalités et leur comité des fêtes pour leur aide financière et leur soutien logistique, ainsi que nos différents partenaires toujours présents pour nous.

« À plusieurs, on est plus forts ». Nous avons toujours besoin de bénévoles (ponctuels ou réguliers).

Alors si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter par mail (ape50340@hotmail.fr), via notre page Facebook, ou en vous rapprochant d'un membre de l'association. Nous serons ravis de vous compter parmi nous !

Club « Au bonheur des aînés »

Le 12 janvier a eu lieu l'Assemblée Générale pour renouveler les cartes d'adhérents et partager la galette des Rois.

Le Club compte 84 adhérents... une pensée pour Albert et François.

Quatre concours de belotes ont été organisés avec une bonne participation.

Deux sorties on été organisées : une semaine au Portugal avec 35 participants qui a permis de découvrir les charmes du pays et visiter les villes de Porto, Fatima et Nazare mais aussi la visite de l'université de Coimbra inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Visite de Lisbonne avec son architecture moderne d'après-guerre qui ne laisse pas indifférent, son port et son jardin.

Les repas « Poule au pot » et « Méchoui » ont connu une bonne participation ; deux soirées avec animations ; sans oublier les incontournables « sous les pommiers » et le « moules-frites » ; une sortie pour la traversée de la Baie du Mont Saint-Michel en septembre pour les marcheurs et la visite de la Tricoterie Saint-James. Le soir, tous se sont retrouvés pour profiter du spectacle de la marée.

CALENDRIER 2026 « AU BONHEUR DES AÎNÉS”

13 janvier	Assemblée générale
1 ^{er} février	Poule au pot
12 avril	Soirée
13 septembre	Méchoui
7 novembre	Soirée



La vie de l'école

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS AU RPI

En septembre 2024, le RPI, sous la direction de Mme Gombert, a accueilli 147 enfants :

- 29 PS-MS dans la classe de Mme Vaultier
- 24 MS-GS-CP dans la classe de Mme Morsalinne
- 22 CP-CE1 dans la classe de Mme Jeanne
- 23 CE1-CE2 dans la classe de Mme Laronche
- 24 CE2-CM1 dans la classe de Mmes Gombert et Adam
- 25 CM1-CM2 dans la classe de Mmes Roussel et Rabasse.

La direction du RPI a été assurée par Mme Roussel puis par Mme Gombert.

Grâce à l'implication jamais démentie des municipalités et de l'APE, l'année 2023-2024 a été particulièrement riche en événements, tant culturels que sportifs ou éducatifs.

Les élèves ont pu bénéficier de multiples activités sportives :

- La natation pour toutes les classes sauf les PS-MS
- L'équitation pour les MS-GS et les GS-CP
- Le rugby pour les GS-CP et les CE1
- Le tennis pour les CE1 et les CE2-CM1 : les CE1 ont participé à la rencontre du 14 mai
- La voile pour les CM1-CM2



Différents projets éducatifs ont été menés à bien :

- Les classes de MS-GS et GS CP ont mené un projet autour de la ferme. Au mois d'octobre, François, de la ferme aux 5 saisons est venu expliquer la fabrication du jus de pommes. Les élèves en ont préparé et l'ont ensuite dégusté. Ils sont allés à la ferme par la suite.
- En septembre, les CM1-CM2 ont travaillé sur le harcèlement en jouant des scènes qu'ils ont eux-mêmes créées.
- Au mois d'octobre, les CE2-CM1 et les CM1-CM2 ont bénéficié de l'intervention d'une « ambassadrice » du tri sur trois séances qui leur ont permis de découvrir ou revoir les bon réflexes en terme de gestion des déchets. Suite à ces interventions, au mois de juillet les CE2-CM1 ont fait une éco-balade autour de l'école tandis que les CM1-CM2 participaient à un escape game qui mettait en œuvre leurs connaissances sur le tri sélectif.
- Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé à une cérémonie commémorant le quatre-vingtième anniversaire du débarquement d'abord devant le mémorial de l'école puis devant le monument aux morts de Grosville.
- Le 24 juin les CM1-CM2 ont bénéficié d'une formation aux premiers secours dirigée par M. Morel et la visite surprise de véhicules de pompiers. Cette journée a débouché sur une visite du centre de secours de Les Pieux, le 4 juillet, durant laquelle leur a été remis leur diplôme de formation aux gestes qui sauvent après un goûter offert par les Sapeurs Pompiers.



- Tout au long de l'année, les élèves ont aussi récolté les bouchons de bouteilles au profit de l'association « Les bouchons d'amour ».



La vie de l'école

Les classes ont participé à différents projets culturels :

- Les classes de la PS au CP se sont inscrites à un projet de diversité culturelle qui leur a permis de se rendre au cinéma l'Odéon de Cherbourg à trois reprises.



- Les CE1 ont travaillé sur un projet théâtre qui a débouché sur une présentation devant les parents à la fin de l'année scolaire.

- Les élèves du CE2 au CM1 ont quant à eux préparé une comédie musicale : « 5 amis du Tennessee » en hommage aux combattants de la seconde guerre mondiale. La chanteuse et professeur de chant Catherine Dargent et ses élèves ont assuré la partie adulte du spectacle tandis que la chorégraphe Pascale Ansot, directrice de la compagnie Arkanso, a chorégraphié certaines scènes avec six de ses élèves et un groupe d'enfants. Le spectacle a été présenté au Rafiot de Flamanville le 21 juin, précédé de quelques chants de la période 1930-1940. L'APE « Les Enfants d'Abord » a organisé la partie buvette lors de l'entracte.



Par ailleurs, tout au long de l'année différents événements ont été planifiés afin que les élèves du RPI puissent se retrouver tous ensemble :

- Le jeudi 21 décembre ils se sont retrouvés autour d'un goûter offert par l'APE à la salle de Grosville.
- Comme cadeau de Noël, les élèves de la PS au CE1 ont assisté au spectacle de M. Ribouldingue donné par la Compagnie des 3 Chardons, tandis que ceux de CE2 au CM2 allaient au Méga CGR de Cherbourg pour visionner le film d'animation Wish.
- Le vendredi 19 avril, toutes les classes ont fêté carnaval sur le stade de Bricqueboscq et ont partagé un goûter

offert par l'APE. Le thème de cette année était les jeux olympiques.



- Le 2 juillet, les élèves de la PS au CE2 ont disputé les Olympiades préparées par les CM1-CM2. Les élèves de Bricqueboscq ont pique-niqué sur place et en début d'après-midi a eu lieu la remise des coupes des équipes gagnantes. Chaque participant a en outre reçu une médaille pour se souvenir de l'événement.

En fin d'année, différentes sorties scolaires ont été organisées :

- Les PS-MS sont partis au parc de Montaigu-la-Brisette le 18 juin,



La vie de l'école

- Les MS-GS et les GS-CP sont allés visiter la « Ferme aux 5 saisons » à Flamanville le 13 juin,
- Les CE1 se sont rendus à la Ferme Musée du Cotentin à Sainte-Mère-Église le 27 juin,

- Les CE2-CM1 et les CM1-CM2 ont passé la journée du 28 juin à Bayeux avec visite du musée de la bataille de Normandie le matin et l'après-midi au parc Bayeux aventures où ils ont aussi pris leur déjeuner.



Toute l'équipe pédagogique tient à remercier l'APE et les municipalités pour le soutien tant financier que logistique qu'elles apportent toujours à leurs projets et grâce auxquelles le RPI reste dynamique et motivé.

Mme Huet a fait valoir ses droits à la retraite à la fin de cette année scolaire. Les parents d'élèves, les municipalités et ses collègues ont pour l'occasion organisé un pot de départ surprise le 30 juin 2024.

Mme Huet tient à remercier de tout son cœur les parents d'élèves, collègues et municipalités lui ayant réservé la surprise d'un pot de départ, ainsi que tous ceux (parents d'élèves, collègues, amis, maires et conseillers municipaux) qui lui ont fait l'honneur et l'immense plaisir de leur présence pour l'occasion.



Un peu d'Histoire...

La Divette, ou anciennement l'*Yvette*, porte l'un des rares noms Gallo-Romains à subsister sur la presqu'île. Elle mesure 27,6 km. Plutôt petite, vive, un sacré caractère.

C'est un fleuve côtier qui naît à Bricquebosq (Manche) comme fin filet d'eau près du hameau de « Hertot », puis elle traverse les vallées herbeuses de plusieurs communes, en passant dans le parc du château de Sotteville, Saint Christophe du Foc, Virandeville, Teurthéville-Hague, Sideville et Martinvast jusqu'à Octeville et La Glacerie, creusant la vallée de Quincampoix, pour se jeter dans le canal de retenue et l'estuaire naturel que forme le port de Cherbourg.



Le nettoyage de l'accès à la source réalisé par les élus.



La Divette reçoit les eaux de nombreux affluents :

- le ruisseau d'Étoupeville, à Teurthéville-Hague
- la Néretz, à Teurthéville-Hague
- le Marvis, à Teurthéville-Hague
- le Houlbecq, à Teurthéville-Hague
- le Trotte-bœuf, à Sideville
- le Bisard, à Martinvast
- le Nardouet, à La Glacerie
- le Trottebec, à Cherbourg-en-Cotentin (canalisé)
- le ruisseau du Fay, à Cherbourg

À Cherbourg, son tracé a d'ailleurs été modifié par les aménagements portuaires et urbains des XVIII^e et XIX^e siècles. La rue de l'Ancien-Quai et la place Divette, en centre-ville, témoignent de ce changement. C'est là que se trouvait le port au Moyen Âge et à l'époque moderne. Le bassin de retenue avait été aménagé au XIX^e siècle, en raison des marées qui remontaient dans le lit du fleuve et inondaient constamment les anciennes « mielles » (zone sableuse et marécageuse) urbanisées à partir des années 1820. Jugé inutile, il a été comblé en 2005 et son emplacement est en voie d'urbanisation.

La Divette n'est pas un fleuve navigable. Elle sort de son lit à Martinvast et à Sideville, où elle est bordée de petits marais. On comptait jusqu'à sept moulins entre Cherbourg et Martinvast vers 1920, il n'en reste qu'un seul, le moulin Lucas, qui a absorbé tous les autres. Il devient le moulin Letullier en 1922. Il cesse son activité en 1973.

Avant la Seconde Guerre Mondiale et un peu après, on y trouvait des guinguettes dans lesquelles les Cherbourgeois aimaient à venir se divertir. Dans les années 1950 et 1960, Les Rosiers et A. Robinson organisent régulièrement des bals.

Le long de la Divette on compte de nombreux lavoirs, ainsi que des abreuvoirs pour les animaux.



La source de la Divette

Un peu d'Histoire...

À Bricqueboscq, la Divette était utilisée pour l'activité de la Tannerie, jusque dans les années 1970. Au Pont de Neuville, il existe toujours un bâtiment où était stockée la pompe à incendie, l'eau était pompée dans la Divette.

UNE ZONE INONDABLE

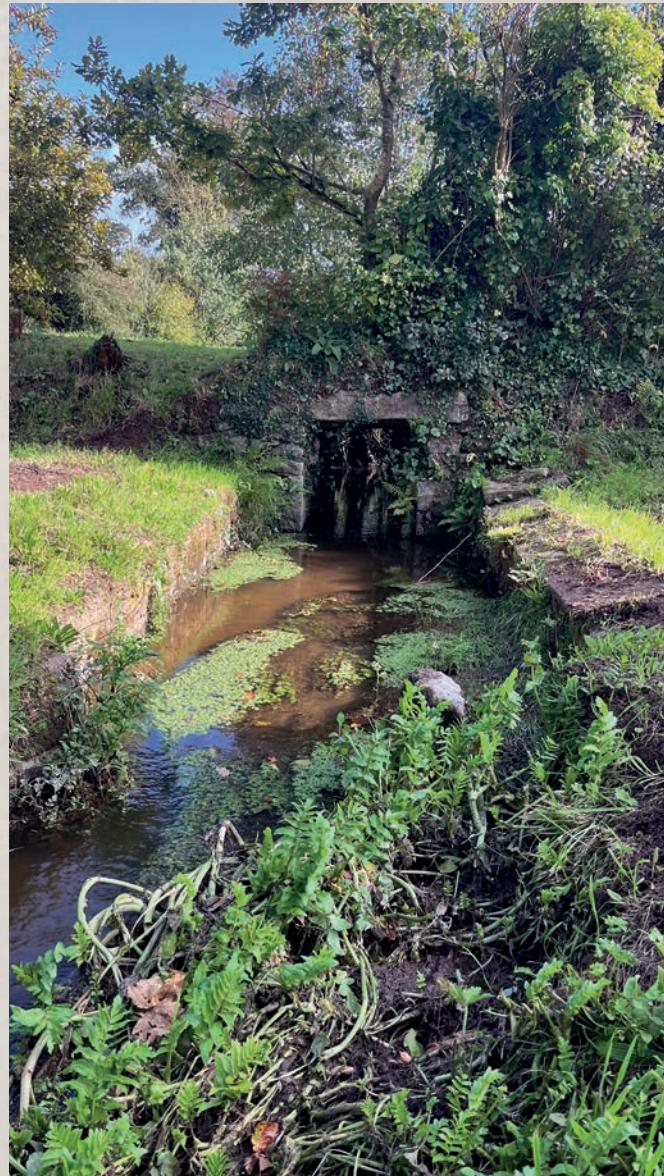
D'un naturel plutôt discret, elle se montre parfois impétueuse. 1890, 1949, 1999, 2010, 2012, 2023. Autant de fois où, gonflée de pluie, elle s'est arrachée à son lit.

« Le problème est que Cherbourg a été construit en dessous du niveau de la mer. Et en 2010, à cause de la fonte de neige, il y a eu cet événement majeur d'inondation », explique Albane Agostini, chargée de projet chez GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Depuis, l'agence tente de « recréer des zones d'expansion de crues, et restaurer des zones humides », essentielles pour préserver la ressource en eau, tandis que le territoire subit une période de sécheresse.

L'usine de traitement de l'eau de la Divette permet de fournir 80 % de la population de Cherbourg-en-Cotentin en eau potable. Cette eau, les Cotentinois en ont besoin pour vivre. La Divette abreuve 75 à 80 % de Cherbourg-en-Cotentin en eau potable. Eau dont la qualité est suivie au crible par un laboratoire d'analyse externe et ce depuis la Seconde Guerre mondiale. Période où La Divette était mobilisée pour alimenter l'arsenal.

La source de la Divette à Bricqueboscq est facilement accessible, la mairie a fait installer des panneaux, près de Hertot.



Agenda 2026

13 JANVIER

Assemblée générale « Au Bonheur des Aînés »

23 JANVIER

Voeux de la municipalité

1^{er} FÉVRIER

Repas poule au pot « Au Bonheur des Aînés »

28 FÉVRIER

Soirée dansante BSCGS

12 AVRIL

Soirée « Au Bonheur des Aînés »

1^{er} MAI

Rallye pédestre du comité des Fêtes

8 MAI

Cérémonie au Monument aux Morts

28 AOÛT

Repas annuel Chasseurs

13 SEPTEMBRE

Méchoui « Au Bonheur des Aînés »

7 NOVEMBRE

Soirée « Au Bonheur des Aînés »

11 NOVEMBRE

Cérémonie au Monument aux Morts

Charte du bien vivre ensemble



Ensemble pour une commune propre

Je ne jette rien par terre, ni mes mégots, ni mes chewing gums, ni mes emballages.
Je ramasse les déjections de mon chien.
Je trie mes déchets et j'utilise les containers.
J'aime mes espaces verts, je les respecte.

Sur la route, je reste cool

À deux roues, en voiture, à pied, je respecte le code de la route.
Je respecte les limitations de vitesse et je ralentis à proximité des écoles.
Je n'emprunte pas le sens interdit du bourg.

Je respecte les règles de stationnement

Je ne stationne pas en double file ou en dehors de places de parking,
je ne stationne pas sur les passages piétons, ni sur les trottoirs.
Je me gare quand je peux pour croiser un véhicule dans les petites routes,
et je dis merci lorsque quelqu'un se gare.

Sans bruit, la vie est plus belle

Je respecte la tranquillité des voisins, en particulier de 22h à 8h du matin.
La tondeuse, c'est mieux à partir de 10h le week-end !
Les chiens aboient ou sont en divagation, les voisins craquent, je trouve une solution.

Tous citoyens

Quels que soient mon âge, mon origine, la couleur de peau, mon handicap,
ma situation professionnelle, ma religion, je suis citoyen.
Je fais une richesse de nos différences.

Souriez...un sourire ne coûte rien et fait plaisir à tous !

Ensemble, on avance !

La Fusée Verte

JEAN-Louis MAHIEU
LEGUMES ET FRUITS BIO

Maraîchage Biologique
06 23 69 14 80

lafuseeverte@gmail.com
La Pistolerie 50340 BRICQUEBOSCQ



Romain LOUIS

Entreprise Individuelle
Bassin Cotentin

Téléphone: 06-58-97-91-82
Formateur indépendant
Email: formapro.lr@gmail.com



02 33 04 44 93

50340 BRICQUEBOSCQ



CIDRES - CALVADOS - POMMEAU - JUS DE POMME - VINAIGRE

VISITE GUIDEE ET DEGUSTATION GRATUITES

Sarl Cidrerie le Père Mahieu
17 bis Hameau les Mesles - 50340 BRICQUEBOSCQ
02.33.93.03.79 - contact@leperemahieu.com - www.leperemahieu.com



ENTREZ DANS LE MONDE DE LA POMME...

A LemauX

34 Le Pont de Neuville
50340 Bricqueboscq

02 33 04 41 49



contact@saslemaux.fr

Fenêtres ■ Portes ■ Escaliers ■ Vitrerie
Meubles ■ Isolation ■ Charpente
Portails ■ Clôtures ■ Agencement

MICKAËL ROULLAND

ZINGUERIE COUVERTURE
BARDAGE ISOLATION
RAMONAGE EXTÉRIEURE

Tél. 02 33 93 27 44 - Port. 06 18 02 31 18
20 rue du stade - 50340 BRICQUEBOSCQ
mickaelroulland@sfr.fr

Les Travaux de Nanou

nathaliemeslin@sfr.fr

MESLIN Nathalie

Aide à la personne
08.89.09.21.13
50340 Bricqueboscq

- ménage ponctuel ou régulier (avant ou après un déménagement, fin de chantier)

- couture, retouches, ameublement, rideaux sur mesure

- repassage à mon domicile (matériel professionnel), je récupère et redépose votre linge à domicile

- gîtes, literie, linge, ménage

- repas du midi pour nos seniors

- petits travaux ménager

Disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et 1 ou 2 samedis par mois : 2 à 3h

15 €/heure (Cesu). Sur devis si besoin.

Antoine Durel JARDIN VERT

ENTRETIEN • CRÉATION • DÉBROUSSAILLAGE • ÉLAGAGE • CLÔTURE

Crédit d'impôts à 50%

*selon la loi en vigueur

Entretien annuel de votre propriété



37, chemin des croutes, 50340 BRICQUEBOSCQ

02 33 52 44 89 - 06 08 47 65 47 • antoine.durel@orange.fr

Tous travaux de terrassement

Transports

Particuliers et professionnels



02 33 41 49 63 - 06 03 53 34 81



ACTITUD

Facilitez le changement

Jimmy PAIN
Psychologue social

Consultant en conduite du changement

06 15 57 84 07 Bricqueboscq - 50340 jimmy.pain.psi50@gmail.com

Accompagner les collectifs dans leurs projets de transformation humaine et durable.



Bulletin municipal de Bricquebosq. Revue d'information diffusée gratuitement à 330 exemplaires.
Comité de rédaction : François Bihel, Fabienne Lemaux, Laurence Garcia, Marion Letablier et Jean-François Hurel.
Imprimé en janvier 2026 par Imprimerie Versailles Normand à Valognes - 02 33 40 10 79.